

Révision allégée n°3 du PLUi du Pays Sostranien

*Reclassement d'une zone
Agricole (A) en zone Naturelle
touristique (Nt)*

*PLUi approuvé en Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2019
Modification n°1 approuvée en Conseil Communautaire
en date du 16 novembre 2023*

**Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt de la révision allégée n°3
du Conseil Communautaire du 29 septembre 2025
Le Président, Etienne LEJEUNE**

SOMMAIRE

0. PROCÉDURE

- 1 Délibérations

1. RAPPORT DE PRÉSENTATION

- 1 Notice de présentation
- 2 Évaluation environnementale
- 3 Résumé non-technique

4. RÈGLEMENT

- 2 Plan de zonage général du PLUi
- 3 Vues communales
- 4 Plan d'orientation et légende générale
- 5 Plan de zonage par sections au 1:1000



0. PROCÉDURE

*PLUi approuvé en Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2019
Modification n°1 approuvée en Conseil Communautaire
en date du 16 novembre 2023*

**Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt du Conseil
Communautaire du 29 septembre 2025
Le Président, Etienne LEJEUNE**



0. PROCÉDURE

1. Délibérations

*PLUi approuvé en Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2019
Modification n°1 approuvée en Conseil Communautaire
en date du 16 novembre 2023*

**Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt du Conseil
Communautaire du 29 septembre 2025
Le Président, Etienne LEJEUNE**



4. RÈGLEMENT

2. Plan de zonage général du PLUi

*PLUi approuvé en Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2019
Modification n°1 approuvée en Conseil Communautaire
en date du 16 novembre 2023*

**Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt du Conseil
Communautaire du 29 septembre 2025
Le Président, Etienne LEJEUNE**



4. RÈGLEMENT

3. Vues communales

*PLUi approuvé en Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2019
Modification n°1 approuvée en Conseil Communautaire
en date du 16 novembre 2023*

**Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt du Conseil
Communautaire du 29 septembre 2025
Le Président, Etienne LEJEUNE**



4. RÈGLEMENT

4. Plan d'orientation et légende générale

*PLUi approuvé en Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2019
Modification n°1 approuvée en Conseil Communautaire
en date du 16 novembre 2023*

**Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt du Conseil
Communautaire du 29 septembre 2025
Le Président, Etienne LEJEUNE**



4. RÈGLEMENT

5. Plan de zonage par sections au 1:1000

*PLUi approuvé en Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2019
Modification n°1 approuvée en Conseil Communautaire
en date du 16 novembre 2023*

**Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt du Conseil
Communautaire du 29 septembre 2025
Le Président, Etienne LEJEUNE**